



Gérez vos comptes, vos cartes et vos transferts... avec votre smartphone.

Téléchargement sur  




BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

  | www.boa.togo.com

LA NOUVELLE TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'investigation, d'analyses, et de publicité

N° 340 du jeudi 23 mai 2024 / Prix : 250 F CFA

P. 4

Les nouveaux députés prennent service



TOGO : SECTEUR PRIVÉ P. 3

Retour sur l'AG mixte de l'AGET






BANQUE P. 4

BOA-Togo alloue 1 milliard FCFA à FEFA Togo



SPORT P. 7

Le breaking togolais au relais de la flamme olympique




PIA
PLATEFORME INDUSTRIELLE QUADRIPOLÉ TOGO

Une zone industrielle de pointe, au service de l'industrialisation togolaise

       | www.pia-togo.com

150 CERTIFIED

#OseViserLoin

Chez nous, les dépôts et les envois sont à 0F.

Montant	Frais de dépôt	Frais de transfert	Frais de retrait
1 F à 500 F.....	0 F	0 F	50 F
501 F à 1000 F.....	0 F	0 F	75 F
1001 F à 5000 F.....	0 F	0 F	100 F
5001 F à 15 000 F.....	0 F	0 F	280 F
15 001 F à 20 000 F.....	0 F	0 F	320 F
20 001 F à 50 000 F.....	0 F	0 F	600 F
50 001 F à 100 000 F.....	0 F	0 F	1000 F

G-COM

Tape *155#

Un monde nouveau vous appelle.

Moov Money
Flooz

TOGO : SECTEUR PRIVÉ

Retour sur l'AG mixte de l'AGET

L'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET) était en Assemblée Générale mixte (extraordinaire et ordinaire) le 16 mai dernier à Lomé. Des points importants étaient à l'ordre du jour, notamment la ratification de l'adhésion de nouveaux membres, la présentation des rapports et du budget 2024 ainsi que le Livre Blanc dont la publication est attendue avant la fin de l'année.

Elom ATTISSOGBE



perspectives pour les mois à venir, s'articulent autour de trois axes stratégiques, à savoir : « la promotion de l'AGET au niveau national, sous-régional et internationale ; la promotion de la qualification professionnelle et de l'emploi ; la contribution à l'amélioration du climat des affaires au Togo. »

promouvoir la compétitivité de ses membres et l'économie nationale.

Actions et plaidoyers

Dans sa collaboration avec le gouvernement qui a pris une ampleur significative grâce à l'implication active de l'Association sur d'importants

concertation entre l'Etat et le Secteur Privé ».

L'AGET a également rédigé des plaidoyers à l'endroit du gouvernement dont des propositions d'amélioration du Code général des impôts, le plaidoyer sur l'Assurance Maladie Universelle (AMU), le plaidoyer sur le coût et la qualité de l'énergie électrique au Togo et le plaidoyer sur la compétitivité des entreprises togolaises et la lutte contre les importations frauduleuses.

Au regard des nouveaux défis qui se présentent, notamment le poids de l'Assurance Maladie Universelle (AMU), la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf) et les questions de fiscalité, l'AGET s'engage à étudier de près ces sujets et à proposer des solutions adaptées, continuant à travailler en collaboration avec le gouvernement pour promouvoir la compétitivité des entreprises et le développement économique.

« L'AGET n'est pas contre l'AMU. Nous comprenons le souci que nous devons contribuer à la solidarité nationale. Nous sommes en discussion. Lors de la réouverture prochaine des pourparlers, nous reviendrons sur nos propositions », a laissé entendre le Bureau Exécutif de l'Association.

Après le vote du budget 2024, l'évolution de la rédaction du Livre Blanc a été communiquée. Au stade actuel, on retient que la transmission provisoire du Livre Blanc aura lieu le 30 mai 2024 suivie de l'organisation d'une séance ou des séances de validation des différentes thématiques traitées et collecte des observations de l'AGET et des membres, avec une finalisation et la transmission du document final entre le 1er et le 15 juin 2024.



La collaboration avec les membres, le gouvernement, les instances supranationales, les Universités de l'AGET, l'appui à l'emploi des jeunes, au programme de cantine scolaire, le programme de mentorat de coaching, la participation au comité de concertation entre l'Etat et le Secteur Privé, etc., sont des réalisations qui

projets liés à la vie socio-économique du Togo, l'AGET a été consultée sur d'importants points : « les politiques fiscales, la loi de finances pour l'année 2024, la réflexion approfondie sur divers sujets liés à la vie économique en collaboration avec les différents ministères sectoriels,



Comme en 2023, l'Assemblée Générale 2024 de l'AGET était particulière, car divisée en deux sessions distinctes, à savoir une session

sont membres de l'Association des Grandes Entreprises du Togo.

Par contre, les sociétés



extraordinaire consacrée à la modification des statuts, précisément les articles 13 et 16, et une session ordinaire qui a statué sur l'adhésion de nouveaux membres, la radiation et la suspension d'autres, la présentation des rapports, le budget et le Livre Blanc 2024.

AMEXFIELD TOGO STEEL, FRIEDLANDER et R-LOGISTIC ont adressé une demande de suspension à l'AGET.

Bilan 2023 positif

A l'AGET, le bilan des douze

Quelques chiffres sur le poids de l'AGET

ELEMENTS	MONTANTS (en milliards FCFA)*			
	2021	2022	2023	% (22/23)
Chiffre d'affaires HT	1031,460	1157,205	1456,420	25,85%
Contribution au budget de l'Etat	115,921	120,901	131,283	8,58%
Masse salariale	54,373	56,453	64,315	13,92%
Effectifs régulièrement employés	13135	14222	14658	3,06%

*Estimations

L'AGET a enregistré l'adhésion de nouveaux membres. Conformément à l'article 8 des statuts, les dossiers de trois nouvelles sociétés ont été acceptés et soumis à l'Assemblée Générale pour ratification. Désormais, IB BANK, NSIA BANQUE TOGO et DHL INTERNATIONAL TOGO

derniers mois d'activités du Bureau Exécutif ainsi que les principaux défis, succès et

reflètent l'engagement sans faille l'AGET qui déploie des efforts considérables pour

tels que la politique industrielle et le code des investissements, la participation au Comité de

LÉGISLATIVES DU 29 AVRIL / ASSEMBLÉE NATIONALE

Les nouveaux députés prennent service

Les députés élus lors des élections législatives du 29 avril 2024 se sont réunis mardi 21 mai dernier sous la présidence du doyen d'âge, le Professeur Tchabouré Gogué, président du parti Alliance des démocrates pour un développement intégral (ADDI), conformément aux dispositions du deuxième alinéa de l'article premier du règlement intérieur de l'Assemblée nationale.

L'ordre du jour de cette première séance plénière de la session de droit de l'Assemblée nationale est consacré entre autres, aux communications relatives aux noms des personnes élues, aux requêtes en contestation d'élection et des décisions de rejet ainsi qu'à l'allocution d'ouverture de la session de droit prononcée par le doyen d'âge, à l'amendement du règlement intérieur de l'Assemblée nationale et à l'élection du bureau.

Dans son allocution

d'ouverture, le doyen d'âge Tchabouré Gogué a invité ses collègues députés à œuvrer pour « le développement de notre pays ainsi que la sécurité et le bonheur du peuple togolais » avant de les exhorter à « être des législateurs audacieux et fructueux ».

« C'est un honneur et un réel plaisir de m'acquitter de cette tâche avec une pensée toute particulière pour ceux qui m'ont précédé dans cet inestimable privilège d'ouvrir la première séance d'une législature. Nous sommes réunis ici



non seulement en tant que représentants du peuple, mais aussi en tant que législateurs et gardiens de l'avenir de notre pays. Notre objectif ultime devrait être le développement de notre pays ainsi que la sécurité et le bonheur du peuple togolais. Je souhaite que dans cette salle, haut lieu de dialogue, de concertation et de recherche de consensus, tous les actes que nous poserons, toutes les décisions que nous prendrons, soient toujours motivés par cet objectif. Je vous souhaite d'être

des législateurs audacieux et fructueux ; à chacun d'entre vous, je souhaite le meilleur dans l'accomplissement de son exaltante mission et je forme, pour notre patrie, des vœux de belle et grande réussite », a indiqué Tchabouré Gogué, le doyen d'âge de la nouvelle législature.

S'agissant du point relatif à l'amendement du règlement intérieur de l'Assemblée nationale, une commission ad hoc de dix-neuf membres a été mise en place et chargée de proposer des amendements du règlement intérieur.

Elle devra déposer son rapport sur le bureau du doyen d'âge dans les prochains jours.

La prochaine séance plénière de la session de droit sera donc consacrée à l'adoption du règlement intérieur actualisé.

Une fois adopté, le règlement intérieur sera envoyé à la Cour constitutionnelle pour examen de conformité avec les dispositions constitutionnelles.

Il faut noter que le doyen d'âge est assisté par deux plus jeunes députés présents. Il s'agit de Amoudji Komlan et Sénou Soklingbé.

Pour rappel, le parti Union pour la République (UNIR) a obtenu 108 sièges, l'Alliance des démocrates pour un développement intégral (ADDI) a obtenu 2 sièges et 1 siège pour l'Alliance nationale pour le changement (ANC), les Forces démocratiques pour la République (FDR) et la Dynamique pour la majorité du peuple (DMP).

ENTREPRENEURIAT FÉMININ

BOA-Togo alloue 1 milliard FCFA à FEFA Togo

Dans sa mission d'accompagner les Petites et Moyennes Entreprises/Industries (PME/PMI), BOA-Togo multiplie le financement de ces dernières. Ainsi, Youssef Ibrahim, le Directeur Général de Bank Of Africa Togo a signé vendredi 17 mai à Lomé, une convention de financement avec la Fédération des Femmes Entrepreneures et Femmes d'Affaires du Togo (FEFA-Togo) avec à sa tête, sa présidente Candide Bamézon-Leguede. Cette convention porte sur un montant de 1 milliard FCFA sur 12 mois et est renouvelable.

Charles YAO

Ce programme de financement repose sur trois axes stratégiques, notamment un soutien pré-financement pour lever les obstacles bureaucratiques rencontrés par les entrepreneures, une assistance dans le montage des dossiers, un accompagnement post-financement pour s'assurer que les fonds

soient utilisés à bon escient et aussi des formations en entrepreneuriat, couvrant l'éducation financière et la gestion des affaires et du coaching.

« En unissant nos forces, nous aspirons à stimuler le développement économique et social du Togo, tout en



renforçant les liens entre les entreprises et la communauté. Ce partenariat incarne notre engagement commun envers un avenir meilleur pour le Togo et ses citoyens. En combinant nos ressources, notre expertise et notre patience, nous sommes convaincus que nous pouvons réaliser des œuvres remarquables et laisser un héritage pour les générations à venir. Nous avons mis en place pour les femmes de la FEFA

Togo, un produit qui répond à leurs aspirations », a laissé entendre Youssef Ibrahim, Directeur Général de BOA-Togo.

« Cette convention est le fruit de près de deux ans de démarche de BOA-Togo et FEFA-Togo, aussi bien dans les activités de préparation des femmes entrepreneures, à la levée de fonds, tout comme dans les travaux techniques portant sur les conditions, les garanties. C'est une occasion d'offrir un financement flexible adapté aux besoins spécifiques des entrepreneures. Cette initiative est une première dans la région et vise à créer des opportunités réelles et durables pour les femmes », a indiqué Candide Bamézon-Leguede, présidente de FEFA-Togo. «

Cette convention nous offre un cadre de financement flexible adapté pour les femmes de notre fédération car il faut être femme entrepreneure et passée par l'incubateur avant d'avoir accès au financement parce que nous les connaissons, nous les suivons, nous avons assaini leur gestion », a-t-elle ajouté.

Le montant minimum par demande de financement est de 5 millions FCFA et le maximum est de 100 millions FCFA avec toutes les facilités confondues.

Rappelons que BOA-Togo a mis au total une enveloppe de 770 milliards de FCFA à la disposition des PME-PMI.

NÉCROLOGIE

Décès de l'ancien Premier ministre Kwassi Klutsè

L'ancien Premier ministre du Togo, Kwassi Klutsè, est mort dimanche 19 mai 2024. L'ancien chef de gouvernement a rendu l'âme à l'âge de 78 ans.

Kwassi Klutsè a été Premier ministre sous l'ancien président du Togo, Gnassingbé Eyadema (décédé le 5 février 2005). C'était en remplacement d'Edem Kodjo.

C'est entre 1996 et 1999 que le natif de Zio a brigué le poste de chef de gouvernement

au Togo. Il sera remplacé en 1999 par un autre Premier ministre du nom d'Eugène Koffi Adoboli.

Avant cela, il fut ministre de la planification et du développement territorial de 1995 à 1996 avant d'être nommé Premier ministre par



Gnassingbé Eyadema. Hormis la fonction de ministre, Kwassi Klutsè a été

aussi député pour le parti RPT (devenu UNIR par la suite) entre 1999 et 2007.

Aux élections législatives de 2007, son parti n'arrivera pas à remporter de siège à l'Assemblée nationale dans le Zio où l'ancien Premier ministre était candidat.

Avant son décès, Kwassi Klutsè faisait partie des sages du parti au pouvoir et avait même pris part au dernier

congrès dudit parti il y a quelques mois. Pour rappel, il y a de cela moins de trois mois que le Togo avait déjà perdu un de ses anciens Premier ministres en la personne d'Agbéyomé Kodjo. Celui-ci avait 69 ans à son décès. Il avait été Premier ministre entre 2000 et 2002 sous la présidence de Gnassingbé Eyadéma.

SECTEUR PRIVÉ

Vers un renforcement des relations entre ses grandes entreprises, TPME et investisseurs

Togo Soja, l'Association des Sociétés de la Zone Franche et la Plateforme Industrielle d'Adétikopé sont quelques participants notables aux travaux de cet atelier.

En partenariat avec la GIZ (coopération allemande), le ministère togolais de la Promotion et de l'Investissement a tenu récemment un atelier de discussion sur le renforcement des relations entre les grandes entreprises ainsi que les investisseurs, et les TPME.

L'objectif affiché du ministère était de « trouver les meilleures pratiques pour optimiser l'impact d'un investissement

privé sur les TPME » et de réfléchir à « la manière dont les TPME et les grandes entreprises peuvent travailler ensemble afin de maximiser les effets d'entraînement positifs sur notre économie » relaie TogoFirst.

Les discussions se sont basées un diagnostic des relations inter-entreprises au Togo et ont dessiné le canevas pour une feuille de route qui sera tracée tant par les institutions



publiques que le secteur privé et la GIZ, pour renforcer la synergie entre les deux pôles concernés.

« Le but, c'est de créer une synergie telle que dès qu'un investisseur étranger s'installe, il ait un lien facile avec nos entreprises locales pour que ses

investissements, de manière indirecte, bénéficient également à nos PME déjà sur le terrain » a indiqué le conseiller ministériel Rodrigue Akue-Atsa, qui ajoute que « cela va leur permettre un partage de connaissances. Il peut aussi y avoir un transfert de technologies, parce que ceux qui viennent, viennent avec de nouvelles technologies, de nouveaux savoirs ».

L'atelier a vu la participation de représentants de TPME et globalement du secteur privé, ainsi que d'experts représentant des institutions publiques.

UEMOA

Le taux de bancarisation s'améliore à 24,3%

Indicateur crucial de l'utilisation effective des services financiers dans un pays ou une région, le taux de bancarisation, qui mesure le pourcentage de la population adulte détenant un compte dans les banques, les services postaux, les caisses nationales d'épargne et le Trésor, est ressorti à 24,3% en 2022 dans l'UEMOA, contre 23,4% un plus tôt, selon les récentes données actualisées par la BCEAO.

Bien qu'il demeure encore faible, on note toutefois une progression constante ce taux depuis 2012 où il s'était établi à seulement 12,9% dans l'Union.

Selon Sika Finance, l'analyse par pays montre que le Bénin affiche le taux de bancarisation le plus élevé, soit 35,7%, suivi du Togo (29,8%), de la

Côte d'Ivoire (29,5%), et du Mali (24%). Le Niger et la Guinée-Bissau enregistrent respectivement les taux les moins élevés, avec 8,7% et 16,4%.

En plus du taux de bancarisation, deux autres indicateurs ont été utilisés par la Banque centrale de l'Union pour mesurer le niveau



d'utilisation des services financiers. Il s'agit du taux de bancarisation élargi et du taux global d'utilisation des services financiers.

Le premier reprend les éléments de définition du taux de bancarisation classique, auquel

s'ajoute les détenteurs de comptes dans les institutions de microfinance. Le second indicateur, quant à lui, reprend les éléments de définition du taux de bancarisation élargi, auquel s'ajoute les titulaires de comptes de monnaie électronique.

Ces deux indicateurs sont également ressortis en hausse, respectivement à 46,3% et 70,9% en 2022, contre 44% et 67,2% l'année précédente, traduisant une nette amélioration du niveau d'inclusion financière dans l'UEMOA.

En somme, le faible taux de bancarisation met en lumière le vaste potentiel du secteur bancaire de l'Union, affichant un produit net bancaire de 2 981,5 milliards FCFA en 2022, en hausse de 14,2%, et un résultat net global de 921,8 milliards FCFA, en progression de 25,5%.

ACCORD ECOBANK - SFI

140 millions de dollars pour booster le commerce

La garantie soutiendra les opérations de financement du commerce de 7 filiales africaines d'Ecobank.

Ecobank Transnational Incorporated (ETI) a signé ce vendredi 17 mai 2024 avec la Société financière internationale (SFI), un accord de garantie de 140 millions de dollars. Selon l'agence Ecofin, ce mécanisme renforcera les opérations de financement du commerce des filiales d'Ecobank au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Malawi, au Mali et au Togo.

Ces entités pourront accroître leurs prêts commerciaux à des petites et moyennes entreprises (PME), tout en

bénéficiant d'une couverture contre des risques émanant de ces marchés. Au sein des économies ciblées, les lignes commerciales peuvent être limitées pour certaines entreprises. ETI espère donc élaborer de nouveaux partenariats commerciaux avec elles.

« Etablir ce programme mondial de financement du commerce vient renforcer l'objectif d'Ecobank à stimuler le commerce intra-africain et à soutenir les petites et moyennes entreprises à s'y engager en toute confiance », a souligné



Alain Nkontchou, président du conseil d'administration chez Ecobank. Et d'ajouter : « En éliminant les barrières financières, nous exploiterons la plateforme de paiements sans frontières d'Ecobank et notre

gamme de solutions afin que ces entreprises puissent saisir l'opportunité qu'offre le marché unique de la Zone de libre-échange continentale africaine ». Sergio Pimenta, vice-président de la SFI pour l'Afrique, a

de son côté déclaré : « le partenariat renouvelé de la SFI avec le groupe Ecobank facilitera l'accès au financement des entreprises en Afrique, soutiendra la croissance économique et stimulera la création d'emplois ».

En plus de la garantie, la SFI fournira des services de conseil à ETI et à ses filiales, en renforçant leur soutien non financier aux PME, particulièrement à l'endroit des entreprises détenues ou dirigées par des femmes.

A travers cet accord, les deux institutions financières renforcent leur partenariat qui date de 1993.

BURKINA FASO

Nouvelle série d'affrontements entre terroristes et forces régulières

Plusieurs militaires et supplétifs VDP sont tombés sous les balles des groupes armés terroristes dans l'Est du pays entre vendredi et lundi.

En quatre jours, les attaques au nord et au sud de Fada Ngourma se sont multipliées.

Une première offensive terroriste a eu lieu sur le camp de Koaré au sud de la grande ville de Fada en fin de semaine dernière selon

RFI. Rapidement, les groupes armés terroristes ont pris le contrôle de la base, faisant plusieurs morts parmi les rangs des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP) et des Forces de sécurité.

Puis ce lundi, c'est au nord



de Fada Ngourma à Momba qu'une base de VDP a été attaquée. Face à la puissance

de feu des assaillants, les VDP ont appelé en renfort les forces armées régulières basées non loin des lieux du combat.

C'est en venant en soutien aux VDP, que ces soldats sont tombés dans une embuscade, qualifiée de « complexe », par une source jointe sur place. En fait, « Les VDP n'étaient pas la cible principale des assaillants » fait savoir une autre source sécuritaire, soulignant

qu'aucun bilan définitif n'est encore disponible. Un autre témoignage évoque le chiffre d'au moins 30 morts parmi les forces anti-terroristes.

Conséquences de ces multiples attaques : plusieurs dizaines de personnes ont fui les villages pour trouver refuge à Fada Ngourma.

CÔTE D'IVOIRE

Henri Konan Bédié : Hommage national à l'ex-président ivoirien ce vendredi

Cet hommage officiel, prévu au Palais de la présidence de la République, a lieu au lendemain de la levée du corps de l'ex-chef d'État ivoirien, à la cathédrale Saint-Paul du Plateau, le centre des affaires d'Abidjan.

Les obsèques ont débuté par des condoléances dimanche à sa résidence à Cocody, dans l'Est d'Abidjan. Il est prévu le mercredi 22 mai 2024 une veillée religieuse, de 20h00 à 22h00 (GMT, heure locale) à la cathédrale Saint-Paul du Plateau et sur toute l'étendue du territoire national.

La levée du corps de l'ex-président ivoirien, Henri Konan Bédié, leader du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI, opposition), l'ex-parti unique, se tiendra ce jeudi 23 mai 2024 de 8h00 à

11h00 à la cathédrale Saint-Paul du Plateau.

Selon Apanews, l'hommage de la Nation, assorti des honneurs militaires, aura lieu le vendredi 24 mai 2024 de 10h00 à 12h00 au Palais de la présidence de la République, suivi des « hommages » à l'Assemblée nationale, au Plateau.

Henri Konan Bédié a occupé le poste de président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire avant de prendre les rênes du pays, à la suite du décès



de Félix Houphouët-Boigny, en 1993, selon les dispositions de la Constitution. Il quitte le pouvoir après un coup d'État en 1999.

Les hommages des militants et sympathisants du PDCI ont lieu, le samedi 25 mai 2024, de 9h00 à 16h00 à la Maison du parti, le siège de sa formation politique. Une veillée militante suivra de 20h

à 22h00 au siège et dans les délégations départementales et communales du pays.

Le transfert de la dépouille est prévu, le dimanche 26 mai 2024, en direction de Daoukro (Est ivoirien), sa ville natale, en passant par la Zone industrielle de Yopougon, Adzopé, Akoupé et Kotobi. Ce même jour, se tiendront une veillée religieuse et traditionnelle de 21h à l'aube, à Daoukro.

Du 27 mai au 30 mai 2024, se tiendront dans sa région natale, la présentation de condoléances et une cérémonie dite N'Zié (dons) des délégations étrangères et des Districts, à la place publique de Pèpressou, son

village. De 22h00 à 00h, aura lieu une veillée traditionnelle.

Toujours, à Pèpressou, les populations apporteront leur réconfort à la famille éplorée, le vendredi 31 mai 2024, dans ce village, où se tiendra une veillée religieuse à la place publique. Le samedi 1er juin 2024 sont prévus les derniers hommages et une messe de requiem, de 8h00 à 11h15.

L'inhumation du deuxième président du PDCI se fera dans la plus stricte intimité familiale, le samedi 1er juin 2023. L'ex-président ivoirien, Henri Konan Bédié, est décédé le 1er août 2023 à Abidjan, à la suite d'une courte maladie, à l'âge de 89 ans.

AFRIQUE DE L'OUEST

La BIDC organise un webinar sur le chômage des jeunes

En Afrique de l'Ouest, 8,3% des jeunes sont sans emploi et 70% des jeunes entrepreneurs peinent à trouver des financements.

La Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) tiendra un webinar couplé à un atelier sur le thème « Aborder l'énigme du chômage des jeunes en Afrique de l'Ouest » le jeudi 30 mai 2024, de 10h00 à 12h30 GMT sur Zoom.

En 2023, la population en âge de travailler (15 à 64 ans) en Afrique de l'Ouest était estimée à 240,3 millions de personnes, avec un taux de chômage moyen de 7,1%, selon la Commission économique pour l'Afrique

(CEA). Toutefois, le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) était plus élevé, atteignant 8,3% en moyenne, et jusqu'à plus de 15% dans certains pays comme le Nigeria.

L'événement réunira un panel d'experts et d'acteurs du développement, qui se pencheront sur les moyens pratiques à mettre en œuvre pour répondre aux divers besoins en matière d'emploi dans l'espace communautaire. Ils aborderont également la nécessité d'un partenariat entre les gouvernements et les



acteurs du secteur privé pour exploiter le potentiel industriel des pays d'Afrique de l'Ouest. L'objectif est de créer un environnement opérationnel plus stable, favorable et sûr pour favoriser la création d'emplois, indique la BIDC.

A la suite du webinar, un atelier sera animé par des experts en affaires à l'intention des jeunes entrepreneurs. Cet atelier leur « permettra d'acquérir des connaissances précieuses sur la manière de développer une entreprise

performante et prospère », espèrent les organisateurs. Il est à noter que 70% des jeunes entrepreneurs dans la CEDEAO rencontrent des difficultés à accéder à des financements pour démarrer ou développer leurs entreprises, principalement en raison des taux d'intérêt élevés et des exigences strictes en matière de garanties, d'après la Banque mondiale.

Les intéressés peuvent s'inscrire dès maintenant pour participer à ce webinar et à cet atelier sur <https://urlz.fr/qJC7>.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le FRATEL en conclave à Lomé

Placé sous le thème, « Économie de la donnée et services numériques: quels enjeux de régulation technico-économiques? », le 21ème séminaire du réseau francophone de la régulation des télécommunications (FRATEL) s'est tenu les 21 et 22 mai 2024 à Lomé. L'ouverture dudit atelier a connu la présence de plusieurs autorités dont Cina Lawson, ministre de l'Économie Numérique et de la Transformation Digitale, Michel Yaovi Galley, le Directeur général de l'ARCEP et Louis Marc Sakala, président du FRATEL.

Charles YAO

Les membres du réseau des institutions internationales, des administrations et des acteurs du secteur notamment, les opérateurs, les associations régionales de régulateurs, les équipementiers, les acteurs du numérique, les cabinets d'avocats et consultants ainsi que les associations des consommateurs ont pris part à cette rencontre internationale issue de plus de 48 pays pour environ 150 délégués.

« La problématique de la donnée est devenue, sous toutes ses déclinaisons,

un sujet central des politiques numériques des gouvernements, de la stratégie des régulateurs, du business des acteurs économiques et de préoccupation des utilisateurs des services numériques. « Ceci justifie que le FRATEL ait choisi de débattre de ce thème au cours de son séminaire à Lomé », a-t-il indiqué Michel Yaovi Galley, Directeur général de l'ARCEP.

Pour sa part, Cina Lawson, ministre de l'Économie Numérique et de la Transformation Digitale



relève que ce séminaire va permettre des partages d'expérience entre régulateurs de pays francophones. Elle a expliqué que ce thème est très important puisque c'est l'économie de la donnée et les paiements mobiles, deux sujets de grande importance pour le Togo.

Le FRATEL est l'acronyme du Réseau francophone

de la régulation des télécommunications. Il est donc une association des autorités de régulation des communications électroniques des pays ayant en partage le français. C'est un cadre de coopération et de partage d'expériences et d'informations entre ces Autorités de régulation pour mieux assurer les métiers de régulation et accompagner

ainsi le développement de l'écosystème dans les pays membres.

« Travailler ensemble dans notre FRATEL, c'est oeuvrer à ne pas être surpris par les changements. Ces deux jours ont été un vrai cadre de partages. L'expérience du Togo par la régulation par la donnée est riche et nous invitons les pays à s'approprier. Nous ne sommes que des détonateurs pour amorcer le changement que nous voulons », a indiqué Louis Marc Sakala, président du FRATEL.

Trois tables rondes et plusieurs panels ont meublé cette rencontre. Les délégués ont échangé sur « les enjeux soulevés par le développement de l'économie de la donnée », « les interventions publiques pour remédier aux potentielles défaillances du marché du stockage et du traitement de la donnée » et « les paiements mobiles ».

JO PARIS 2024

Le breaking togolais au relais de la flamme olympique

Après la participation du Togo représenté par b-girl Jeanny à la 1ère phase des Séries de Qualification Olympique à Shanghai dans la discipline breaking comptant pour les Jeux Olympiques Paris 2024, la Fédération Togolaise de Danse Sportive est dans le Département de la Vienne depuis quelques jours. Au programme, la participation aux activités du relais de la flamme olympique avec les champions du projet « La Caravane du Breaking », notamment Messan Anani Bernard alias b-boy Spinol et Nomegnon Agbo alias b-girl Jeanny.

Elom ATTISSOGBE

Dans le cadre du projet « La Caravane du Breaking » labellisé « IMPACT 2024 », soutenu par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères et le Département de la Vienne, une délégation de la Fédération Togolaise de Danse Sportive séjourne en France pour participer aux activités du relais de la flamme olympique, occasion unique et exceptionnelle des préparatifs des Jeux Olympiques Paris 2024.

A l'agenda de leur séjour, la délégation fera également un stage de quelques jours au Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) de Poitiers, un établissement public

local de formation dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire. C'est centre dédié à la performance sportive identifié par Paris 2024 qui offre aux délégations olympiques et paralympiques, la possibilité de s'entraîner dans des conditions optimisées. Il contribue entre autres à la production de hautes performances sportives, co-construit et déploie des dispositifs de formation adaptés aux besoins.

La flamme olympique est attendue ce samedi 25 mai dans le Département de la Vienne, avec plusieurs activités au programme.

« C'est une fierté pour moi.



« Ça fait des années que je fais le breaking et ce que la FTDS nous permet de faire est exceptionnel. Ce stage au CREPS de Poitiers et la participation aux activités de relais de la flamme olympique nous permettent de promouvoir d'abord notre pays le Togo et le breaking de chez nous à l'international. C'est une opportunité formidable de rencontres, de partage et de réseautage. Merci également à tous les partenaires de ce projet », a déclaré Messan Anani Bernard alias b-boy Spinol, champion de « La Caravane du Breaking », catégorie b-boy. « Félicitations à la FTDS pour

les efforts consentis dans la promotion du breaking togolais. Cela nous permet aujourd'hui d'être à ce niveau justement et d'avoir l'occasion unique de participer aux activités du relais de la flamme olympique dans un Département de la France grâce au sport, notamment le breaking », a indiqué Nomegnon Agbo alias b-girl Jeanny, championne de « La Caravane du Breaking », catégorie b-girl.

Dans le Département de la Vienne, huit sites vont accueillir le Relais de la Flamme Olympique, avec de nombreuses animations pour célébrer les valeurs olympiques et partager la ferveur des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 avec les habitants, les sportifs, les clubs et les associations.

La Flamme Olympique partira de Loudun, passera par Châtelleraut, Neuville-de-Poitou, Château Larcher, Charroux, Montmorillon, Poitiers et arrivera à l'Arena Futurocope pour l'allumage du chaudron olympique.



Récépissé No 0546/31/05/16/
HAAC

Djidjilé - Batomé, von après
Maison Suzanne AHO, en face
de l'église EAC-TOGO
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02
www.lanouvelletribune.net

Directeur de la Publication

Elom K. ATTISSOGBE
Tél : (+228) 91 90 48 04 /
98 01 82 02

Rédacteur en chef
Nicolas EDORH

Rédaction
Elom ATTISSOGBE
Nicolas EDORH
Béatrice AGBODJINO

Infographie
La Nouvelle Tribune

Impression
SDR

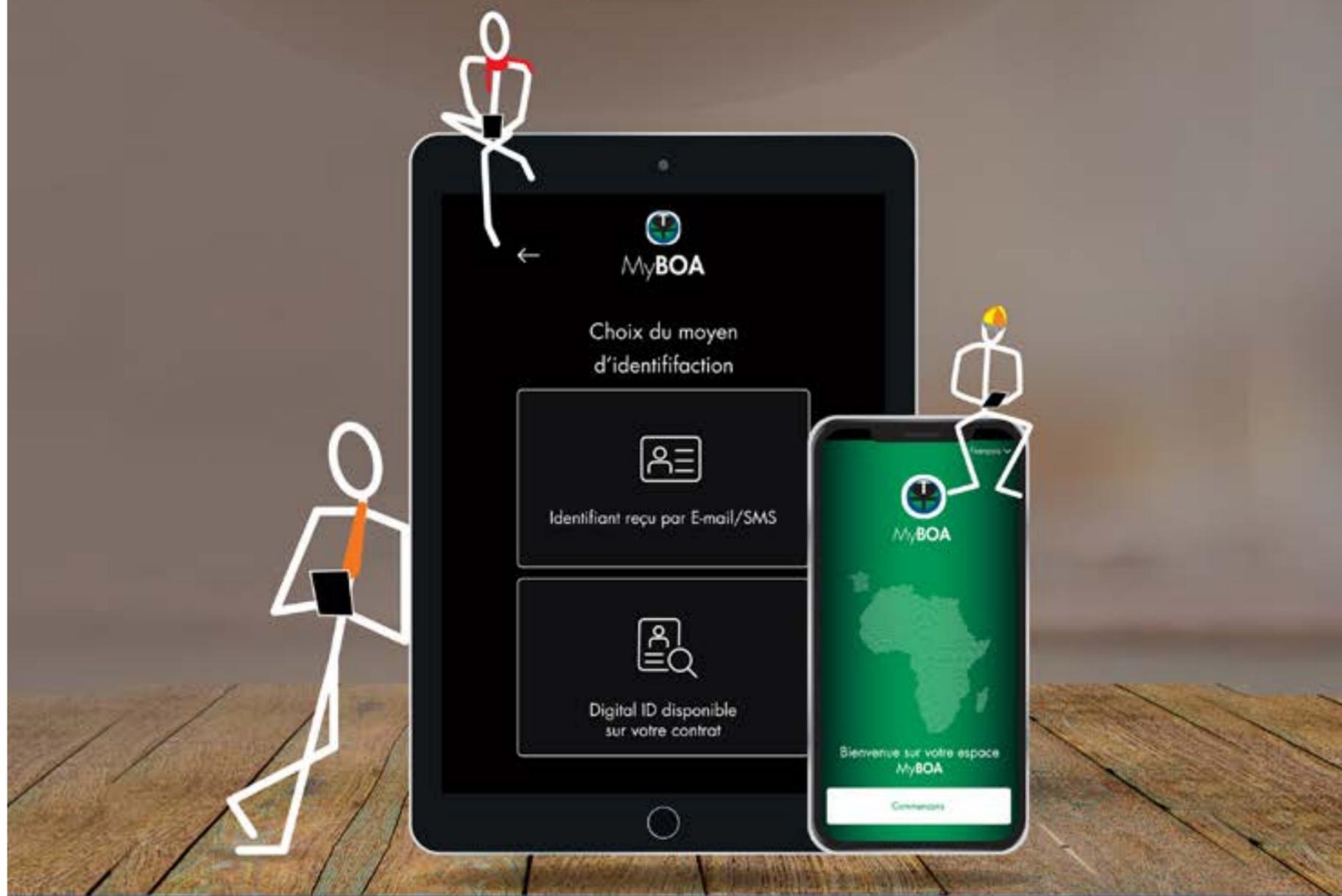
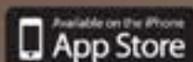
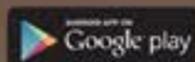
Tirage
2.500 exemplaires



MyBOA

Gérez vos comptes,
vos **cartes** et vos **transferts...**
avec votre **smartphone.**

Téléchargement sur



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



www.boatogo.com